



Catégories Arca-Net :

- **Agrotourisme** (vacances à la ferme)
- **Institutions de l'Arche** (voir les termes standardisés ci-dessous)
- **Ferme modèle/Ferme école**
- **Musée en plein air/Ecomusée**
- **Zone protégée/Réserve**
- **Jardin botanique/Arboretum**
- **Zoo/Ferme parc** (animaux domestiques)
- **Processus de transformation**

Standardisation des termes des institutions de l'Arche :

Quand un établissement n'est pas officiellement reconnu ou que les organisations nationales ne fournissent pas de définition adéquate, les définitions suivantes s'appliquent :

Ferme Arche :

Un groupe d'élevage comprenant des individus reproducteurs de trois des catégories de tailles suivantes : A = bétail, buffle, cheval, âne, cochon ; B = chèvre, mouton, cochon, chien ; C = volaille, chien, lapin, abeille. Les animaux doivent être élevés selon les principes de la ferme fonctionnelle = > les Fermes Arches accueillant des hôtes ou cultivant des plantes rares entrent également dans les catégories respectives Agrotourisme et Jardin botanique.

Village Arche :

Quatre fermes au moins, conservant au moins deux races de chaque catégorie (soit un total de six races). Si ces conditions ne sont pas remplies, se référer à la catégorie Ferme Arche.

Parc Arche :

Un grand nombre de races provenant de trois espèces différentes au moins, conservées et élevées pour les faire connaître au public = > voir également la catégorie Zoo/Ferme parc.

Réserve Arche :

Présentation de races anciennes dans la nature ou dans le cadre de la préservation du paysage. Présentation de techniques d'élevage dans le cadre de systèmes d'agriculture écologique traditionnels = > voir également la catégorie Zone protégée/Réserve.

